



Admission à l'école maternelle de RISCLE
Rentrée 2022

La réunion des nouveaux parents (enfants nés en 2019) se fera le jeudi 16 juin à 18h00 à l'école, si vous n'êtes pas disponible merci de contacter la directrice au 05.62.69.76.31.

Voici la liste des documents obligatoires pour l'admission à l'école maternelle :

- Le certificat d'inscription délivré par la Mairie de son domicile.
- Un certificat médical qui atteste que les vaccinations sont à jour